



Tout sur le budget communal 2023 – p.3

Nouvelles campagnes Intradel : bénéficiez d'une prime – p.9

Découvrez les futurs événements oлноis – Dès p.13

Lieu-dit: Ferme-Château

CONSEILS COMMUNAUX

Séance du 14 novembre 2022

- **Conseils communal et CPAS** : approbation du rapport des synergies et des économies d'échelle.
- **Règlement taxe sur les mines, minières, carrières et terrils exercice 2023** : décision sur l'estimation de 285000€ de taxe pour 2023 au profit de la commune.
- **Règlement taxe sur la délivrance de documents administratifs** : décision sur les montants de taxe applicables de 2023 à 2025 inclus.
- **Règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers** : approbation sur le taux de la couverture du coût-vérité pour 2023.
- **CPAS** : approbation de la modifications budgétaires n°1 2022, principalement basée sur le boni de l'exercice 2021 et l'augmentation des salaires et des dépenses énergétiques.
- **Modifications Budgétaires n°2 -exercice 2022** : approbation.
- **Intradel** : désignation d'un représentant mandataire aux AG et CA.
- **Projet Cigogne** : approbation de mandater le Centre régional de la petite enfance pour l'appel à projet « Cigogne en vue d'augmenter de 3 places l'accueil.
- **ASBL les Seniors d'Olné** : approbation du rapport d'activités et du budget 2022- approbation sur l'octroi d'un subside ponctuel de 500€.
- **GAL-Pays de Herve** : approbation de poursuivre la collaboration à travers le futur programmation 2024-2027.

- **Enseignement** : approbation de la Convention de coopération dans le cadre des pôles territoriaux dans le but de soutenir des élèves ayant des besoins spécifiques.
- **MIO – INTRADEL – AIDE** : approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.
- **Programme Communal Développement Rural** : approbation sur la convention d'exécution pour la construction d'une maison multi-services à Saint-Hadelin.

Séance du 19 décembre 2022

- **Budget 2023** : approbation
- **Encombrants** : approbation sur une redevance de 63€ par collecte d'objets encombrants de 2023 à 2025 inclus.
- **Ecole de Saint Hadelin** : désignation d'un auteur de projet pour la reconstruction des bâtiments endommagés lors de la tempête en 2021.
- **Coeur de Village** : désignation d'un auteur de projet pour la réhabilitation de la rue des Combattants.
- **Dimension Nord Sud** : approbation de la convention bipartite arrêtant le mode de fonctionnement entre la commune et l'Union des Villes et Commune pour l'asbl Dimension Nord Sud.
- **Enseignement** :
 - Ratification de la lettre de mission du Directeur de l'Ecole communale et du Règlement de travail de l'école.
 - Approbation du plan de pilotage présenté ultérieurement par le Directeur de l'école d'Olné.
- **RESA – NEOMANSION- CHR** : approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

PERMANENCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Chaque 1er lundi du mois, tous les membres du Collège communal (Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, Madame la Présidente du CPAS) se tiennent à votre disposition à l'administration communale (rue Village 37) lors de permanences. Celles-ci ont lieu sans rendez-vous, de 18h30 à 19h30 (sauf jours fériés). Pour les personnes ne pouvant se libérer aux jours et heures prévues, il reste bien entendu possible de fixer un rendez-vous à un autre moment. Toutes les coordonnées des échevins sont disponibles sur www.olne.be.

PERMANENCES DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Chaque semaine, Monsieur le Bourgmestre se tient à votre disposition à l'administration communale (rue Village 37) lors de permanences. Celles-ci ont lieu chaque mardi, sans rendez-vous, de 8h00 à 9h00 (sauf jours fériés). Pour les personnes ne pouvant se libérer aux jours et heures prévues, il reste bien entendu possible de fixer un rendez-vous à un autre moment (0499/40.16.67 – cedric.halin@olne.be).

NOUVEAUX RÈGLEMENTS-TAXES

Plusieurs nouveaux règlements-taxes sont entrés en vigueur début 2023 parmi lesquels :

- un règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers - Exercice 2023
- un règlement taxe sur la délivrance de documents administratifs - Exercices 2023 à 2025 inclus
- un règlement taxe sur les mines, minières, carrières et terrils - Exercice 2023

Tous les nouveaux règlements - taxes sont à retrouver sur: www.olne.be/administration/reglements-communaux

BUDGET COMMUNAL 2023

SERVICE ORDINAIRE

	Budget initial 2022	Budget initial 2023
Recettes	5 173 528,92 €	5 603 048,87 €
Dépenses	4 852 475,80 €	5 566 255,32 €
Boni (ex propre)	321 053,12 €	36 823,55 €
Prélèvements	440 000,00 €	398 514,21 €
Exercices antérieurs (boni)	676 164,55 €	974 251,22 €
Résultat général	551 876,12 €	908 869,70 €

Les dépenses de personnel augmentent fortement par rapport à 2022 (+15,18%). Ces augmentations sont essentiellement liées à l'impact en année pleine des indexations des traitements prévues en 2023 ainsi qu'aux biennales et valorisations pécuniaires du personnel en fonction. Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2022 (+ 7,23%). Les montants concernent essentiellement le coût de l'énergie (électricité, chauffage des bâtiments et carburants). Les dépenses de transfert sont estimées à la hausse de 3,77% compte tenu notamment de l'augmentation attendue de la contribution communale dans la zone de secours. Les dotations communales à la zone de police et au CPAS augmentent légèrement par rapport à 2022. Les dépenses de dette sont légèrement à la baisse par rapport à 2022. Ceci est lié à la fin de certains emprunts contractés il y a 20 ans.

Dépenses

	Budget initial 2022	Budget initial 2023	Évolution
Personnel	2 123 476,93 €	2 445 850,64 €	+15,18%
Fonctionnement	834 938,06 €	895 305,73 €	+7,23%
Transfert	1 549 882,53 €	1 608 300,70 €	+3,77%
Dette	344 178,28 €	341 048,97 €	-0,91%
TOTAL	4 852 475,80 €	5 290 506,04 €	+9,03%

Recettes

	Budget initial 2022	Budget initial 2023	Évolution
Prestation	491 030,26 €	491 030,26 €	0,00%
Transfert	4 368 927,38 €	5 078 297,33 €	+16,24%
Dette	33 721,28 €	33 721,28 €	0,00%
TOTAL	4 893 678,92 €	5 603 048,87 €	+14,50%

Les recettes globales évoluent à la hausse par rapport à l'initial 2022 (+14,50%). Ceci est essentiellement dû aux recettes estimées de l'IPP sur 14 mois au lieu de 12. Une provision de 275.000 € a été réalisée afin de faire face à la diminution prévue de ces recettes sur le budget 2024.

SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le service extraordinaire fait apparaître des dépenses pour 1.112,138,71 €.

Parmi les dépenses on peut relever les projets suivants :

TRAVAUX MAINTENANCE ADMINISTRATION COMMUNALE	25 000,00 €
ACHAT BATIMENTS (LOGEMENT + FOUR A PAIN)	230 000,00 €
ABATTAGE D'ARBRES SUR DIVERS SITES (DONT LES FOSSES)	35 000,00 €
AMENAGEMENT PORTE DE GARAGE BATIMENT JLC	25 000,00 €
RENOVATION JARDIN ET MURS DU PRESBYTERE	10 000,00 €
RENOVATION BUREAUX VOIRIE	40 000,00 €
MAT EXPL VOIRIE : BROYEUR DE BRANCHES + LAME A NEIGE	25 000,00 €
CAMERAS DE SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE + ECOLES	60 000,00 €
RENOVATION ROND POINT SIX CHEMINS (PIWACY)	320 000,00 €
DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE	200 000,00 €
AMENAGEMENT D'ABRIBUS	10 000,00 €
TRAVAUX AUX ECOLES	26 000,00 €
AUTEUR DE PROJET RECONSTRUCTION BATIMENT SCOLAIRE ST-HADELIN	30 000,00 €
VERDISSEMENT DES CIMETIERES	10 000,00 €
PETITS PROJETS DE LA CLDR	6 000,00 €
MOBILIER C'EST MA RURALITE	3 013,05 €

L'équilibre du budget extraordinaire est réalisé par des prélèvements pour 685,484,21 €, par des emprunts pour un montant total de 245.000,00 € et par des subventions pour 181.654,50 €.

PROLIFÉRATION DE RATS :

LA COMMUNE POURSUIT SA CAMPAGNE DE DÉRATISATION EN 2023



Crédit : <https://freesvg.org/>

Suite aux demandes de plusieurs citoyens faisant part de soucis de rats à leur domicile ou à proximité immédiate, les autorités communales avaient lancé en novembre 2020 une campagne de dératisation menée par une entreprise privée spécialisée. Cette campagne traite le réseau d'égouttage, les abords des ruisseaux, les bâtiments communaux et sous-dépendances communales ainsi que les interventions chez les particuliers qui en font la demande préalablement. En 2021 et 2022, une entreprise privée a été mandatée par la commune pour mener deux campagnes de dératisation, en mars et septembre. Pour 2023, les autorités communales ont décidé de

poursuivre ce service et de fixer les campagnes aux dates suivantes : les 9 et 10 mars et les 28 et 29 septembre 2023.

Si vous êtes confrontés à une prolifération de rats à votre domicile ou dans votre jardin et que vous souhaitez vous inscrire pour la campagne des 9 et 10 mars 2023 (intervention gratuite), nous vous invitons à transmettre vos coordonnées complètes (nom + adresse complète + numéro de contact) au service Communication de la commune : Astrid Huyghe – astrid.huyghe@olne.be – 087/26 02 81. Le service recensera toutes les coordonnées et les transmettra à l'entreprise privée. Date limite de transmission des coordonnées à la commune pour cette campagne : vendredi 3 mars 2023 à 12h00.

Attention > sont exclus des demandes : les commerces, les agriculteurs, les exploitations de quelque nature que ce soit, les bâtiments industriels et les endroits privés où une intervention conséquente de dératisation doit être réalisée.

Nous profitons également de cet encart pour vous rappeler que nous mettons à votre disposition des sachets de graines empoisonnées (à l'administration, rue Village 37) que vous pouvez placer à divers endroits de votre habitation pour contribuer à la réduction du nombre de nuisibles.

LES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE CÉLÉBRÉS EN 2022



En raison du COVID, les anniversaires de mariage avaient dû être mis en suspens.

En cette année 2022, nous avons eu le plaisir de renouer avec la tradition et également permettre aux jubilaires de 2020 et 2021 qui le souhaitaient de pouvoir être honorés.

Ont fêté leurs Noces de Brillant :

Mr HIEFF Herman et Mme SERVAIS Nelly
Mr MATAGNE Jean et Mme HAVART Jeannine
Mr TERRONI Luigi et Mme SPAGNOLI Giulia

Ont fêté leurs Noces de Diamant :

Mr COLLING Albert et Mme ZOLPER Anna
Mr PEZZIN Angelo et Mme VISANI Maria Teresa

Mr THONNARD Robert et Mme WERY Claudette
Mr TOUSSAINT Albert et Mme FRANCOIS Raymonde

Ont fêté leurs Noces d'Or :

Mr ALBUERNE LOPEZ Manuel et Mme JESUS Y SUAREZ Maria
Mr BANDIERA Antonio et Mme DETHIER Yvette
Mr BOCCHINO Amado et Mme COLLARD Marie-Jeanne
Mr BRICK José et Mme DAENEN Marie Louise
Mr DE GREGORIO Andrea et Mme SADOINE Marie Louise
Mr DUMBRUCK René et Mme MASSENET Bernadette
Mr GERON Jean Luc et Mme DERKENNE Marie-Thérèse
Mr ROMPEN Félix et Mme de BRUYN Jeannine
Mr ROYEN Ghislain et Mme LONGTON Alberte
Mr SAUSSEZ Richard et Mme BRONZE Chantal
Mr WUIDAR Théodore et Mme MELEBECK Jocelyne

DONNEZ UNE DEUXIÈME VIE À VOS ENCOMBRANTS

Vos encombrants peuvent être collectés à votre domicile par la Ressourcerie du Pays de Liège, sur inscription par téléphone au 04/220.20.00. Ils devront être déposés par vos soins au rez-de-chaussée de votre habitation et seront collectés aux jours et heures convenus avec ce service. **La redevance est fixée à 63,00 €/passage (dans le calendrier 2023 d'Intradel il est indiqué que la redevance est de 50 €, c'est une erreur, depuis le 01/01/2023 la redevance est de 63 €).** Le paiement se fera anticipativement sur le compte financier de la Commune d'OLNE BE07 0910 0044 0266, avec la communication suivante : « Encombrants + la date de collecte, votre nom ainsi que l'adresse de l'enlèvement ».

Par encombrants, on entend, les objets provenant des ménages trop imposants pour entrer dans votre conteneur, tel que : les meubles (commodes, salles à manger, chaises, tabourets, tables, armoires, étagères...), les divans, les objets de décoration, les articles pour enfants et bébés (poussettes, jouets...), la vaisselle, les lits, sommiers, matelas, les livres, les articles de jardin, etc.

Pour tout renseignement et inscriptions, vous pouvez prendre contact avec la Ressourcerie du Pays de Liège au 04/220.20.00.

NOUVEAUTÉ : LA CRÉATION D'UN HÉBERGEMENT TOURISTIQUE NÉCESSITE DésORMAIS UN PERMIS D'URBANISME

Depuis ce 30 janvier 2023, un permis d'urbanisme est obligatoire pour la création d'un hébergement touristique dans une construction existante (Arrêté du Gouvernement Wallon du 8 décembre 2022 modifiant le Code du Développement Territorial en ce qui concerne la création d'hébergements touristiques). La simple modification de la fonction d'une construction existante par l'utilisation d'une ou plusieurs pièces en tant qu'hébergement touristique requiert dorénavant l'obtention d'un permis d'urbanisme.

Qu'est-ce qu'un hébergement touristique ?

Un hébergement touristique est un terrain ou un logement qui est mis à disposition d'un ou plusieurs touristes, à titre onéreux et même à titre occasionnel. En résumé, la mise à disposition à titre onéreux, même à titre occasionnel, d'une ou de plusieurs pièces existantes à titre d'hébergement touristique dans une construction dont ce n'est pas la fonction initiale demande dès le 30 janvier 2023 une autorisation.

Existe-t-il des exceptions ?

Oui ! L'obtention d'un permis ne concerne pas :

- les hébergements touristiques mis à disposition d'un ou plusieurs touristes, à titre onéreux, avant le 30 janvier 2023 ;
- la création de l'hébergement touristique dans une construction existante autorisée par un permis d'urbanisme octroyé préalablement à l'entrée en vigueur du nouvel Arrêté du Gouvernement Wallon ;
- l'utilisation de moins de 6 chambres occupées à titre d'hébergement touristique chez l'habitant, dans une construction existante et en règle urbanistiquement (pour autant que les travaux nécessaires à l'accueil d'une ou plusieurs de ces chambres ne soient soumis à un permis d'urbanisme) ; Précisons qu'une chambre ne peut contenir l'ensemble des fonctions de base de l'habitat (cuisine, salle de bain ou salle d'eau, WC).

Qu'en est-il des gîtes touristiques ?

La création d'un gîte, même chez l'habitant, ne peut bénéficier d'une exonération, peu importe la capacité d'accueil.

Un architecte est-il obligatoire pour déposer la demande de permis d'urbanisme ?

Non, pour autant que les travaux à réaliser ne portent pas atteintes aux structures portantes du bâtiment ou qu'ils n'entraînent une modification de son volume construit ou de son aspect architectural autre que la modification de son enveloppe extérieure.

Je possède déjà un gîte. Qu'en est-il ?

La nouvelle réglementation ne comporte pas d'effet rétroactif. Si vous possédez déjà un gîte mis à disposition des touristes, vous ne devrez pas solliciter une demande de permis d'urbanisme.

Qu'en est-il des autres polices administratives ?

Rien ne change pour les autres réglementations. L'exploitant d'un hébergement touristique doit :

- disposer d'une attestation de sécurité incendie ou, le cas échéant, d'une attestation de contrôle simplifié
- disposer d'une assurance couvrant la responsabilité civile des dommages causés par l'exploitant ou par toute personne en charge de l'exploitation de l'hébergement touristique
- effectuer une déclaration d'exploitation auprès du Commissariat général au Tourisme (dit CGT).

L'exploitant ou la personne chargée de la gestion journalière de l'hébergement touristique assure la présence d'un responsable dûment mandaté en permanence sur place ou à proximité immédiate en veille à la bonne application du contrat de location ainsi qu'au strict respect de la quiétude des riverains. L'exploitant s'assure que les occupants de ce dernier respectent les riverains et leur quiétude normale.

Pour cette matière, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet du CGT : <https://www.tourismewallonie.be/gerer-un-hebergement-touristique>

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour davantage d'information (urbanisme@olne.be ou 087/260.285 ou 087/260.270)

ATELIER « TISSONS DU LIEN »

(proposé et organisé par le CPAS)

Mais qu'est-ce que c'est ?

C'est un espace où on vous propose de venir passer un moment convivial, d'échange et de rencontre autour d'une tasse de café et d'un thème donné.

Au cours des ateliers, nous pourrions réaliser diverses choses telles que des cotons démaquillants lavables, de la lessive maison, des essuie-tout lavables, des bricolages variés...

Toutes idées ou suggestions sont les bienvenues.

C'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres personnes et de sortir de chez soi.

Quand et où a lieu cet atelier ?

De manière générale, il a lieu les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois, de 10h à 12h30.

À la salle des conseils, rue Village 91 (juste en face de la police).

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Marie-Noëlle Renard par mail : marie-noelle.renard@olne.be ou par téléphone (087/22.89.15).

DOMINIQUE PAUCHENNE PART À LA RETRAITE ET EST REMPLACÉE PAR YANNH MORAY

Après 37 ans au service de la population olnoise, notre assistante sociale Dominique Pauchenne va prendre une retraite bien méritée. Nous la remercions vivement pour son dévouement et sa bonne humeur rayonnante. Elle sera remplacée par une nouvelle jeune assistante sociale, Yannh Moray, qui travaille depuis 2016 au CPAS de Verviers.

Mme Moray sera à la disposition des Olnois âgés et/ou porteurs d'un handicap pour régler leurs problèmes sociaux : pension, allocations personne âgée, allocations aux personnes porteuses d'un handicap (intégration et remplacement de revenus), GRAPA, maintien à domicile (repas, aides familiales, securo...), entrée en maison de repos, demande d'administrateur de biens ou de la personne, aides administratives diverses, suivi AVIQ, accompagnement psychologique, aides sociales diverses... Elle est joignable au 087/22 89 15 le jeudi matin par téléphone et reçoit le vendredi sur rendez-vous uniquement (visites à domicile possibles pour les personnes qui sont incapables de se déplacer).

L'équipe et les mandataires du CPAS se réjouissent de cette nouvelle collaboration.

COURS DE GYM SANTÉ ADAPTÉS AUX SENIORS

Des cours de **Gym santé adaptés aux seniors** sont proposés sur la **commune de Olne**. Le professeur est Thomas Verdin, coach sportif.

«Je propose des séances d'activités physiques et cognitives adaptées. Ces séances sont collectives (pour les liens sociaux), portées par des pédagogies de la réussite et ludique (pour procurer plaisir et motivation), avec du matériel original (pour une participation stimulante) et hebdomadaires (pour en tirer un maximum de bienfaits). En voici l'impact sur la santé :

- augmentation des capacités **cardio-respiratoires**;
- moins de **fractures** du fémur et de la hanche;
- diminution du risque de **BPCO** (broncho-pneumopathie chronique obstructive).
- prévention : 20 à 60 % des cas de **diabète de type II** en moins;
- **Alzheimer** : amélioration de la vie quotidienne en cas de maladie;
- **Parkinson** : limite les symptômes et améliore la vie quotidienne;

Meilleure **santé mentale** : confiance en soi, image de soi, participation, socialisation. Moins de médicaments (anxiolytiques, somnifères). Diminution des dépressions.»

Les cours de gym santé se donnent les lundis de 11h à 12h au Hall Omnisports de Olne 5, chemin des écoliers, 4877 Olne.

Informations et inscriptions au 0494/79.37.14.

Les participants non motorisés peuvent être véhiculés par le taxi rural du CPAS (réserver la semaine précédente via Mme Hansen au 087/26.91.57.)

Sportivement,
Thomas Verdin,
coach sportif et intervenant en activités physiques adaptées.

Vous en avez peut-être déjà entendu parler...

Principe : on dépose des objets en état dont nous n'avons plus usage, et on peut repartir avec d'autres choses qui nous seront plus utiles.

Où ? A la salle des conseils, Rue Village 91 (juste en face de la police)

DONNERIE

Quand ?

Le 2^{ème} mercredi des mois impairs.
De 10h à 13h.

Infos : Marie-Noëlle Renard
mail : marie-noelle.renard@olne.be
tel : 087/22.89.15

Prochaines dates :

8 mars 2023, 10 mai 2023, 12 juillet 2023.

ATELIERS INFORMATIQUES

INFO CPAS

Dès mars 2023

Nous vous informons dès à présent des ateliers qui seront dispensés en mars prochain :

- Word : trois ateliers pour apprendre à utiliser le traitement de texte.
- Excel : trois ateliers pour apprendre à utiliser le tableur.
- Powerpoint : trois ateliers pour apprendre à utiliser le logiciel de présentation.

**Portable indispensable
Wi-fi sur place**

La participation est de 2,00 € par personne et par séance.

L'atelier est ouvert à partir de 6 personnes avec un maximum de 12.

**Renseignements
et inscription auprès
du CPAS**

📍 CPAS D'OLNE
RUE VILLAGE 89
4877 OLNE

☎ 087 26 78 89

✉ cpas@olne.be

🌐 cpas.olne.be

📌 Cpas Olne



Nous vous proposons :
Word, Excel et Powerpoint.



ATTENTE D'UN LOGEMENT SOCIAL : ALLOCATION MENSUELLE

Vous attendez un logement social ?

Une allocation mensuelle de 125 euros (+ si enfants à charge) va vous être accordée si :

vous êtes majeur, belge ou autorisé au séjour,

vous avez un bail et résidez en Wallonie,

vous avez des revenus inférieurs à 15.500 euros (isolé) ou 21.200 euros (cohabitants) (+2.900 par enfant ou handicapé).

Vous devez vous adresser à la SLSP où vous êtes inscrits pour introduire la demande.

Plus d'infos sur : www.wallonie.be/fr/actualites/allocation-pour-les-menages-en-attente-dun-logement-social

GUICHETS ÉNERGIE WALLONIE : N'HÉSITEZ PAS À Y FAIRE UN TOUR !

Proches et accessibles à tous, les Guichets Énergie Wallonie, ce sont 16 espaces répartis dans toute la Région et une équipe de 40 consultants qui accueillent et guident le citoyen dans les domaines touchant à l'énergie au sein de son habitat. Ensemble, ils représentent un passage incontournable pour tous les citoyens, locataires ou propriétaires, à la recherche de conseils et astuces durables à adopter au quotidien comme dans leurs projets de construction ou de rénovation.

Aux guichets, le citoyen bénéficie de conseils techniques personnalisés, neutres et entièrement gratuits prodigués par des spécialistes au service de la Wallonie. Il obtient aussi des informations claires sur la réglementation et sur les aides en matière d'énergie en vigueur en Wallonie.

Chez lui, le citoyen consomme mieux et moins d'énergie, allège ses factures et gagne en confort.

Les Guichets Énergie Wallonie, la première étape d'une démarche futée pour plus d'économies, plus de confort et un plus grand respect de l'environnement.

Coordonnées du guichet de l'arrondissement :

Guichet Energie Wallonie de Verviers - Rue Coronmeuse 46, 4800 Verviers

087 44 03 60 - guichetenergie.verviers@spw.wallonie.be

ALE TITRES SERVICES

Envie de profiter de votre temps libre?



*Délégez le nettoyage de votre maison
à l'une de nos aides ménagères*

*N'oubliez pas notre centrale de repassage
et le service de petits travaux de couture*

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 00 à 16 h 00 et le vendredi de 8 h 00 à 14 h 00

Pour plus d'informations : contactez le bureau au 087/37.77.62

ou par mail : aleolne@gmail.com

Ouvert du lundi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 00 et le vendredi de 9 h 00 à 13 h 00



ALE BRICOLAGE & JARDINAGE



*Besoin d'aide pour l'entretien de votre jardin
ou pour un petit travail de bricolage?*

Pour plus d'informations : contactez Paul Curvers au 0492/51.13.80

Ouvert uniquement le mercredi de 8 h 00 à 16 h 00 - Rue du Village 93 à Olne

« JAMAIS SANS MA GOURDE »

Participez à la nouvelle campagne d'Intradel sur l'eau du robinet et bénéficiez d'une prime !

Intradel lance une campagne de sensibilisation à l'eau du robinet. En plus de rappeler les avantages écologiques et économiques de faire le choix de l'eau du robinet, Intradel vous donne tous les trucs et astuces pour choisir une bonne gourde (matériaux, contenance, bouchon, isotherme ou pas...) et garantir son entretien pour qu'elle dure dans le temps en restant hygiénique.

Cette sensibilisation est accompagnée de la possibilité pour chaque citoyen de faire la demande d'une prime à l'achat d'une bonne gourde.

Pour tout savoir sur cette campagne et bénéficier d'une prime de 15 euros maximum par personne, nous vous invitons à :

- 1) **Vous rendre sur le site d'Intradel** <https://www.intradel.be/produire-moins-de-dechets/reductiondesdechets/l-eau-du-robinet/jamais-sans-ma-gourde.htm?lng=fr> pour tout savoir sur les gourdes
- 2) **Demander votre prime directement à Intradel après avoir effectué l'achat d'une bonne gourde en inox ou en verre.** Le montant de la prime octroyée équivaut à 50 % de la facture d'achat TVAC et est plafonné 15 € par personne. Une seule demande de prime peut être rentrée par personne. Une seule gourde est autorisée par personne. Le formulaire est disponible sur le site internet ci-dessus et doit être complété et renvoyé, avec une copie de la facture d'achat ou du ticket de caisse (obligatoirement daté de 2023) et une copie du certificat de résidence principale* reprenant la personne pour laquelle la demande est faite à primes@intradel.be. Les demandes de primes pourront être rentrées jusqu'au 31/01/2024.

**Ce document est soit délivré à l'administration communale (payant selon le règlement communal), soit disponible gratuitement sur le portail du registre national (accès via carte d'identité électronique) : <https://mondossier.rm.fgov.be/>.*



MA SALLE DE BAIN ZÉRO DÉCHET

Participez à la nouvelle campagne d'Intradel et bénéficiez d'une prime !



Retrouvez les bonnes adresses, astuces et tutos pour + d'économies et - de déchets dans la salle de bain sur www.intradel.be/sdbzd

Intradel lance une campagne de sensibilisation au zéro déchet dans la salle de bain. Elle abordera autant les solutions ZD pour l'hygiène masculine que pour l'hygiène féminine : lingettes démaquillantes réutilisables, shampoings solides, oriculis, rasoir, sacs à savon, serviettes hygiéniques réutilisables, cups menstruelles... Sur la page www.intradel.be/sdbzd, Intradel vous donne toutes les solutions ZD qui remplacent les produits classiques et vous permettent ainsi d'éviter 97% de déchets et de vous faire épargner jusqu'à des centaines d'euros !

Pour tout savoir sur cette campagne et bénéficier d'une prime de 30 euros maximum par personne, nous vous invitons à :

1) **participer au parcours de sensibilisation spécifique sur l'hygiène intime durable prévu sur le site d'Intradel : www.intradel.be/sdbzd**

2) **demander votre prime directement à Intradel après avoir effectué le parcours de sensibilisation en ligne et l'achat de votre/ vos articles.** Le montant de la prime octroyée équivaut à 50 % de la facture d'achat TVAC et est plafonné à 30 € par personne. Une seule demande de prime peut être rentrée par personne. Le formulaire est

disponible sur le site d'Intradel et doit être complété et renvoyé, avec une copie de la facture d'achat ou du ticket de caisse (obligatoirement daté de 2023) et une copie de la composition de ménage* reprenant la personne pour laquelle la demande est faite à primes@intradel.be. Les demandes de primes pourront être rentrées à Intradel jusqu'au 31/01/2024.

**Ce document est soit délivré à l'administration communale (payant selon le règlement communal), soit disponible gratuitement sur le portail du registre national (accès via carte d'identité électronique) : <https://mondossier.rm.fgov.be/>.*



ÉCOLE COMMUNALE DE SAINT-HADELIN A LA DÉCOUVERTE DES JOUETS D'AUTREFOIS !

Le 22 novembre dernier, les élèves de 1^{ère} année de l'école communale de Saint-Hadelin ont visité le musée du jouet de Ferrières. Au travers des jeux d'autrefois, ils ont pu comparer la vie quotidienne de leurs (arrière-)arrière-grands-parents à la leur. Une découverte enrichissante, soulignée par la visite du grand saint.



ÉCOLE COMMUNALE « NOUS AVONS CONSTRUIT UN VILLAGE DE NOËL ILLUMINÉ »

« Le 23 décembre, pour le dernier jour d'école, nous avons réalisé un village de Noël illuminé. Nous avons commencé par une leçon sur l'électricité puis nous avons réalisé un montage électrique grâce à nos nouvelles connaissances.

Ensuite, nous avons fabriqué chacun une maison en découpant, picotant et collant du carton. Nous y avons intégré notre montage. Ensemble, nous avons réalisé une église et un château pour embellir le village.

Pour finir, nous avons fabriqué des flocons et des étoiles que nous avons accrochés dans notre classe.

Enfin, nous avons rassemblé toutes nos créations pour finaliser notre village de Noël. Après un mois de travail, notre projet était prêt. Les élèves des autres classes et nos parents sont venus le découvrir. »

Valentine, Arthur, Martin et Cyril
(élèves de 5^{ème} année)





ÉCOLE COMMUNALE DE SAINT-HADELIN : VISITE À LA MAISON DE REPOS "LES AQUARELLES"

Jeudi 22 décembre, les élèves de 3ème primaire de l'implantation de Saint-Hadelin ont passé une demi-journée riche en partages, créations et émotions. Au programme : apéro « fait maison » puis départ pour la maison de repos "Les Aquarelles" de Olne avec, sous les bras, des bricolages et des cartes de vœux pour les résidents.

Les enfants ont rendu visite à nos aînés dans les chambres, par petits groupes, ils ont ensuite joué à des jeux de société et mangé le goûter en charmante compagnie.

Un bel après-midi de partage et de bonheur avec l'immense plaisir de voir dans les yeux de leurs hôtes, des paillettes de joie.

Institutrice P3 de Saint-Hadelin (Mme. Straet)





LES ÉLÈVES DE 4^{ème} DE SAINT-HADELIN DANS LES VERGERS DE SONKEU

Connue des amateurs de (bons) produits bio, l'exploitation Snoeck s'occupe des vergers de Sonkeu, au cœur du Pays de Herve à Melen. Véritable entreprise familiale, on retrouve Joseph, le père, et Philippe, le fils, dans les plantations et



la maman, Nicole, à la vente au magasin ainsi qu'à la préparation des commandes. C'est avec elle que les élèves de Madame Julie ont pu découvrir l'envers du décor : la plantation, le soin apporté aux arbres, la récolte des pommes jusqu'au stockage dans des chambres froides adaptées, ils ont aussi parlé du tri des bons et mauvais fruits et de la mise en bouteille de leurs délicieux jus.

Chaque enfant a également pu cueillir lui-même sa pomme (et de la bonne technique !) et la déguster... L'accent a été mis sur l'agriculture responsable en fonction des saisons.

Merci à Nicole pour cette belle animation !



LES PLAISIRS DE LA NEIGE DANS LA COUR DE RÉCRÉ DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS !



De la neige fraîche du jour, deux camps, par exemple un pour les filles et un pour les garçons.

A vos marques, prêts, lancez... et profitez ! C'est magique et tellement rare. Bon amusement !

Ivan Baguette



COMITÉ SCOLAIRE : NOS ACTIVITÉS 2023 !

C'est avec grand plaisir que le comité scolaire des écoles d'Olne et Saint-Hadelin vous informe du programme des activités de cette année scolaire 2022/2023.

Comme vous le savez certainement, le comité scolaire a 2 objectifs principaux : créer des événements permettant aux familles et aux enseignants de se rencontrer en dehors du cadre scolaire et participer financièrement aux différentes activités qui jalonnent l'année scolaire des enfants.

L'équipe s'est considérablement renforcée ces 2 dernières années et nous en sommes très heureux ! Après 7 années d'un travail acharné dans lequel elle y a mis tout son cœur au service des enfants, notre présidente, Florence Kuta, laisse la place à 2 co-présidentes : Ysaline Gohy et Anne Leclair. Toutes deux espèrent être à la hauteur du défi à relever ! L'équipe se renouvelle donc permettant aux anciens qui ont accompli un travail considérable de laisser la place à une nouvelle génération de parents motivés et volontaires.

Voici le programme de cette année :

- 1^{er} avril 2023 : souper spaghetti au hall omnisport d'Olne avec spectacle des enfants des classes de primaire des deux entités
- 4 juin 2023 : 2eme édition de notre Balade gourmande
- 06 août 2023 : tournoi de pétanque organisé sur la plaine de Riessonsart
- 12/13/14 août 2023 : fête annuelle
- 13 août 2023 : brocante le long de la rue Faweux

Nous espérons vous y rencontrer nombreux dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Et si vous souhaitez nous rejoindre au sein du comité, vous pouvez nous contacter par mail : comitescolaireolne@gmail.com

AVIS

VACANCES ACTIVES 2023 : RECRUTEMENT DE MONITEURS



L'administration communale d'Olne recrute des moniteur(trice)s breveté(e)s et non breveté(e)s ainsi qu'un(e) coordinateur(trice)-adjoint(e) de plaines de jeux pour la période du 31 juillet 2023 au 18 août 2023 inclus.

Les conditions requises pour accéder à ces emplois sont fixées comme suit :

Pour les moniteur(trice)s, priorité sera donnée aux moniteur(trice)s qui sont étudiant(e)s)

- être belge ou citoyen (ne) de l'Union Européenne ou ressortissant(e) de l'Espace Economique Européen
- être âgé(e) de 17 ans minimum
- posséder une des qualifications reprises à l'article 5 du Décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances

Pour le(a) coordinateur(trice)-adjoint(e)

- être belge ou citoyen (ne) de l'Union Européenne ou ressortissant(e) de l'Espace Economique Européen
- être âgé(e) de 18 ans minimum
- posséder une des qualifications reprises à l'article 5 du Décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances

Les candidats retenus seront soumis à un examen médical avant l'entrée en fonction.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 10 mars 2023 à minuit à l'attention de Monsieur le Bourgmestre d'Olne, Rue Village 37 à 4877 OLNE, par pli recommandé déposé à la poste (le cachet de la poste faisant foi) ou déposées au secrétariat communal contre accusé de réception, accompagnées des documents suivants :

- une lettre de candidature
- un curriculum vitae
- le cas échéant, copie du brevet d'animateur ou de coordinateur homologué ou l'équivalence d'un ancien brevet

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service extra-scolaire – Sabrina Wertz – tél. : 087/26 02 71.

532 COUGNOUS DISTRIBUÉS

La distribution des cougnous aux Olnois âgés de 70 ans et plus a eu lieu le mercredi 18 janvier en matinée. Cette magnifique activité intergénérationnelle s'est déroulée dans la bonne humeur sous un ciel très lumineux.

19 bénévoles ont sillonné les rues accompagnés d'enfants des écoles pour présenter leurs vœux et remettre un délicieux cougnou aux 532 Séniors Olnois qui nous ont ouvert leur porte avec un large sourire.

Un feuillet d'information au sujet des différents services disponibles à la commune et au CPAS pour venir en aide aux Séniors était joint au gâteau.

Une organisation de la CLDR avec le soutien de la Commune, du CPAS, de l'école St-Louis et de l'école Communale d'Olne et St Hadelin.



Après trois éditions reportées, voici le retour de notre moment pour tous! Les enfants et l'équipe de La Marjolaine vous attendent nombreux!

NOTRE GRAND COUSCOUS ANNUEL!!!

Vendredi 17 mars 2023
Dès 18h30
À la salle Théo DUBOIS,
Rue du Presbytère 8
4877 Olne



LA MARJOLAINE

RESERVATIONS: Tel: 087/26.85.16

GSM: 0477/26.37.13

@: la_marjolaine@skynet.be

PRIX: Enfants(12ans) 10euros Adultes 20euros



la Marjolaine

ASBL La Maison Heureuse
Service Résidentiel Général (S.R.G.)
n° d'entreprise: 0410.182.217

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

Vous avez un peu de temps libre ?

Vous possédez un véhicule ?

Venez rejoindre l'équipe de bénévoles qui s'est constituée autour des enfants de la Marjolaine, à Olne.

Il vous sera essentiellement demandé de conduire les enfants là où ils doivent se rendre.

Le défraiement est prévu en fonction de la distance.

Donner du temps, c'est recevoir du lien et de la reconnaissance.

Pour des informations complémentaires :
087/26.85.16

Merci à vous au nom des enfants et de l'équipe de la Marjolaine.

COLLECTES DE SANG 2023

Les prochaines collectes de sang de la Croix-Rouge sont programmées aux dates suivantes :

- **vendredi 14 avril de 16h45 à 20h**
- **vendredi 14 juillet de 16h45 à 20h**
- **vendredi 13 octobre de 16h45 à 20h**

Lieu : Ecole communale d'Olne, Chemin des écoliers 3 à Olne

CROIX-ROUGE
de Belgique



QUELQUES TRAVAUX RÉCENTS EN UN COUP D'ŒIL !



Première phase de la mise en place de l'éclairage LED.



Montage d'un abri dans le Bois d'Olne > construction réalisée par le GT Sentiers de la CLDR avec l'aide préparatoire du service Voirie, et subsidiée par le SPW dans le cadre du projet « C'est ma ruralité ».



Réception de la nouvelle mini pelle



Déneigement des voiries. Une demande particulière ? Contactez le Service Voirie Hiver au 0474/35.85.89.



Nettoyage des espaces publics



Travaux d'entretien des espaces verts

Découvrez notre galerie online

Envie d'en savoir plus sur le travail réalisé au quotidien par les services Voirie et Travaux ? Davantage de clichés sont à découvrir sur www.olne.be



Travaux de rénovation du bâtiment JLC partie voirie



Le 26 novembre, la commune a distribué 800 plants subsidiés par le SPW dans le cadre de la « Semaine de l'arbre ». 150-plants financés par la commune ont également été plantés dans le cadre d'une formation animée par Natagora et le GT Biodiversité de la CLDR.



GRAND NETTOYAGE le 25 mars à Olne: inscrivez-vous!

La commune d'Olne participera
au Grand nettoyage
le samedi 25 mars 2023 !

Pour vous inscrire, rendez-vous
du 13 février au 16 mars 2023
sur www.bewapp.be/.

Après l'événement, dès 12h00, nous
accueillerons tous les participants
devant le hall de Voirie Les Trîs 2 pour
partager un verre et un sandwich !



Cycle de conférences-ateliers

! Appel aux compétences olnoises !

La commune d'Olne poursuit son cycle de conférences-ateliers dans des domaines aussi variés que le bien-être, la santé, l'environnement, l'agriculture, la psychologie, les arts, le sport, le tourisme, la culture, les sciences sociales, etc. Qu'elles soient accompagnées ou non d'une partie pratique (en fonction du thème abordé), toutes les conférences visent un double objectif :

- ◆ offrir aux citoyens un moment de découverte et de convivialité autour d'une thématique
 - ◆ mettre en lumière des personnalités, savoir-faire et talents de citoyens olnois ou travaillant sur Olne
- Toutes les conférences sont gratuites.

! Nous avons besoin de vous !

◆ Vous avez acquis une expertise dans votre pratique professionnelle ou dans le domaine des loisirs ? Vous souhaiteriez partager votre expérience et vos connaissances ? Contactez-nous et organisons ensemble cette rencontre ! Les conférences étant organisées dans un cadre communal et ne s'inscrivant nullement dans une démarche commerciale, la participation n'implique aucune rémunération.

◆ Vous souhaiteriez participer à des conférences / ateliers abordant des thématiques précises ? Contactez-nous pour nous transmettre vos idées et souhaits, toutes les propositions sont les bienvenues !

Contact et informations

Service Communication de la commune d'Olne, rue Village 37 à 4877 Olne
Astrid Huyghe > 087/26.02.81 ou astrid.huyghe@olne.be



LES COURSES NATURES D'OLNE 2022-2023

OLNE	Mémorial Ric 50 Ensemble et Différent	Marche ADEPS
dim 12/03/23	Hall omnisport d'Olne	Courir pour le plaisir
5-10-15-20 km	0477/29.60.18	jogging.olne@hotmail.com
À partir de 08.00 h	Journée « Sport solidaire » Marche ADEPS	http://www.courirpourleplaisir.be/
OLNE	OLNE-THEUX-OLNE en relais	Trail
Dim 16/04/23	Hall omnisport d'Olne	Courir pour le plaisir
35 km en relais par 2	0496/17.60.27	jogging.olne@hotmail.com
10.00 h	Inscriptions et paiements avant le 11/04/23	http://www.courirpourleplaisir.be/

Les dates en rouge demandent « une inscription et le paiement préalables obligatoires »

Dimanche 7 mai 2023

17h00

CONCERT DE PRINTEMPS

du
Symphonisches Blasorchester
der Belgischen Eifel
Direction: Roland Smeets

**Eglise Saint-Sébastien,
rue Village à Olne**

Entrée gratuite

Placement libre

Stationnement aisé:
parking de l'école
communale
rue Bouteille à Olne

Réservation recommandée:
Administration communale d'Olne :
087 26 02 81
ou astrid.huyghe@olne.be

Avec le soutien de
la Communauté
Germanophone de
Belgique

Editeur responsable:
Collège communal d'Olne

Ostbelgien

shha

Olne
Histoire d'avenir

CYCLE DE
CONFÉRENCES
COMMUNALES

2023

L'histoire d'Olné contée par ses maisons

L'histoire d'une maison, c'est aussi l'histoire des personnes qui y ont habité, du village et de la région où la maison se trouve. A la place d'établir l'arbre généalogique d'une famille, pourquoi ne pas faire « l'arbre généalogique » d'une maison ?

Grâce à un blason situé sur une cheminée rue des Combattants 10, Marie-Madeleine et Reiner Kaivers ont pu retracer l'histoire du « château Chrouet » depuis sa construction vers 1700 jusqu'à ce jour. Au cours de leurs recherches, ils ont trouvé de nombreux renseignements sur d'autres maisons anciennes à Olné.

- > Vous souhaitez connaître leurs histoires ?
- > Celle de votre maison vous intéresse ?
- > Comment accéder aux archives et autres sources de renseignements récents et anciens ?

Venez partager nos découvertes et quelques pistes de recherche de l'histoire de votre maison !

CONFÉRENCIERS Marie-Madeleine et Reiner Kaivers

Marie-Madeleine et Reiner Kaivers sont respectivement pharmacienne et ingénieur civil. Passionnés du patrimoine, ils ont acheté il y a plus de 20 ans la maison 'Regnier/Fraipont' rue des Combattants. Cette maison était occupée depuis plus de 200 ans par la famille Regnier, qui a joué durant des générations un rôle important comme bourgmestre et notaire dans la commune. Au cours de rencontres régulières, les anciens propriétaires ont évoqué avec eux l'histoire de leur maison, la petite et la grande histoire d'Olné. En tant que passionnés d'histoire, ces entretiens leur ont donné l'envie d'en savoir plus et de faire des recherches dans les bibliothèques et archives. Ils ont partagé leurs découvertes dans une série d'articles dans la revue 'Histoire et Archéologie spadoises'. Ensemble avec d'autres amateurs du patrimoine, entre autres du groupe 'Patrimoine' de la CLDR et du club de lecture 'Saveurs de lire', ils ont participé à la réalisation du site internet olne.petit-patrimoine.be, d'expositions et d'audioguides sur le Petit Patrimoine olnois.

Infos

Judi 27 avril 2023 – 20h00
Espace culturel de Hansez
Chemin de la chapelle 4
4877 Olné

Entrée gratuite

Informations et inscription recommandée :

Service Communication
de la commune d'Olné
087/26.02.81 ou
astrid.huyghe@olne.be



OPÉRATION ARC-EN-CIEL

18 & 19 MARS 2023

DEPUIS 1954, DES LOISIRS POUR TOUS LES ENFANTS

69^e GRANDE RÉCOLTE DE VIVRES NON PÉRISSABLES

Sur le haut Plateau de Sa Majesté la Rivière

FAITES UN DON
REAP ASOSH 0001 0000



Atelier de céramique

Tournage, travail à la plaque et à l'extrudeuse, estampage, moulage, modelage et sculpture,....

Tous les lundis
De 9h à 13h et de
13h à 17h.

1, rue Village
4877 OLNE
(Pompe G8)

Renseignements
Danielle Dozo
danielledozo@gmail.com
0493 503942

Françoise Goffin Céramiste
francoise.goffin@gmail.com
0498 575227

ASSOCIATION DES SENIORS D'OLNE ET SAINT-HADELIN

NOTRE ASSOCIATION S'ÉLARGIT ET SE RENOUVELLE !

Nous avons déjà eu le plaisir de nous rencontrer lors du goûter de Nouvel-An et du spectacle wallon des « Djoyeux Lurons »...

Nous avons le plaisir d'inviter les membres à l'assemblée générale du **samedi 18 mars à 16h** à la salle Théo Dubois

Au programme pour avril :

une excursion d'une journée à Thuin

En mai :

un séjour de deux jours en Alsace.

En mai également :

un repas de printemps !

Et encore beaucoup d'autres projets en préparation !

Des informations plus précises vous seront envoyées.

Au plaisir de vous retrouver nombreux très bientôt !

Rejoignez-nous, contactez Jacqueline Richelle 0475 89 20 53

jrichelle@hotmail.com

Association des Séniors d'Olne et Saint-Hadelin

*Agrezmentez vos temps libres en participant
aux activités de notre association !*

Inscrivez-vous en versant votre cotisation de 15€
sur le compte BE36 0688 9744 9481 de l'ASOSH



ASOSH



Association Séniors
d'Olne et Saint-Hadelin

1MAX

de services

0479 867 933 - Olne

Abattages, Élagages dangereux
Tous travaux ext. - Vide maison



JCMAX

Locations



Location de
remorque frigo

0498 46 73 13
0479 86 79 33

Pour vos travaux de jardinage - Aménagement et entretien

JCB

Parc et jardin

Tonte de pelouse, taille de haies,
plantations, pose de clôtures, ...

..., petits et grands abattages,
broyage de branches, ...



0498/46 73 13 4877 OLNE

LAUREN OIT

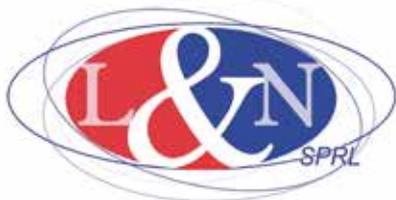
Toitures

LAURENT SAVELBERG

Sur les Prés, 42
4877 Olne

| Devis gratuit |
| Patron sur chantier |
Agréé Région wallonne

GSM 0473 12 02 02 SITE www.laurentoit.be



Chauffage - Sanitaire

- Installation et rénovation de chauffage central
- Aménagement de salle de bain
- Plomberie
- Débouchage
- Entretien & dépannage 7/7
- Installateur gaz naturel habilité
- Contrôle de réservoir au mazout par dépression
- Panneaux solaires
- Chaudière à bois



Hugues Lambion 0475-22 43 52 | Benoît Notteborn 0477-85 61 54
Rue des Artisans 27 à 4877 Olne | T. 04-368 97 57 | F. 04-368 97 49 | info@lnchauffage.be

www.lnchauffage.be

